

DU - CEIPI

Diplôme d'études internationales de la propriété industrielle - option "marques, dessins et modèles" - cycle accéléré

Présentation

Le CEIPI propose six diplômes universitaires (D.U.) en propriété intellectuelle délivrés par l'Université de Strasbourg :

- Diplôme d'études internationales de la propriété Intellectuelle avec deux parcours: "**Brevets d'invention**" et "**Marques, Dessins et modèles**" qui peuvent être suivis :
 - *en cycle long* (destiné à des étudiants ayant achevé des études scientifiques ou d'ingénieur ainsi qu'à des juristes) ou
 - *en cycle accéléré* (formation hybride et en alternance pour des personnes confirmées dans la profession de la propriété industrielle).
- D.U. Droit Européen des signes distinctifs et des dessins et modèles** (formation hybride ; en anglais)
- D.U. Contentieux des brevets en Europe** (formation hybride ; en anglais)
- D.U. Artificial intelligence and intellectual property** (formation à distance ; en anglais)
- D.U. Intellectual property and business administration** (formation à distance ; en anglais)

Objectifs

La protection efficace et la valorisation des marques, indications géographiques et l'aspect esthétique des créations industrielle en France, en Europe et dans le monde implique la formation de spécialistes de haut niveau qui doivent disposer d'une compétence juridique avant de vouloir se spécialiser en droit des marques et des dessins et modèles.

Depuis sa création le CEIPI a pour mission de former les scientifiques et ingénieurs à la préparation des examens professionnels requis pour devenir mandataires français et européens auprès des offices (INPI office Français et OEB office Européen). Le programme de formation est élaboré dans la perspective de la meilleure préparation à ces métiers.

Les compétences visées par l'obtention du diplôme sont les suivantes :

- Appliquer le Droit de la propriété intellectuelle.
- Appréhender la notion de dessin et modèle, ainsi que les enjeux économiques des dessins et modèles.
- Maîtriser les règles applicables à la défense des droits sur les dessins et modèles par l'action en contrefaçon ou par l'action en concurrence déloyale.
- Appliquer les règles de fond et de forme nécessaires à l'acquisition des droits sur un signe distinctif (indications géographiques, marques).
- Assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts et des transactions effectuées par les entreprises non seulement en France, mais aussi dans le monde.
- Négocier et rédiger des contrats relatifs aux droits de propriété intellectuelle en tenant compte des enjeux économiques liés aux créations esthétiques et aux signes distinctifs.
- Apporter les compétences théoriques et pratiques pour la maîtrise des connaissances nécessaires à l'exercice de la profession de conseil en propriété industrielle spécialité « marques, dessins et modèles ».
- Évaluer, mettre en valeur et protéger le patrimoine immatériel des entreprises.

Métiers visés

La propriété intellectuelle offre des carrières multiples dans le secteur privé ou public.

♦ Le secteur privé :

Les services de propriété intellectuelle : Le plus souvent, ce sont les grandes entreprises qui disposent de services de propriété intellectuelle intégrés. Les ingénieurs et juristes qui y travaillent ont pour mission d'assurer la protection des

Composante	Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI)
Langues d'enseignement	Français
Niveau d'entrée	BAC +5
Durée	1 an
Volume global d'heures	190
Formation à distance	En EAD (entièrement à distance) ou en présentiel
Régime d'études	FC (Formation continue)
Taux de réussite	100% en 2022-2023
Lieu	CEIPI - Bâtiment le CARDO - 7 rue de l'Ecarlate - CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex
Campus	Campus Santé
Secteurs d'activité	Conseil de gestion Activités juridiques
Code ROME	Juriste Consultant / Consultante en organisation et management Clerc de notaire
Stage	Non
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Les enseignements se déroulent sous une forme hybride, au choix des stagiaires: formation en présentiel (à Strasbourg) ou à distance.

la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés [ici](#) :

- Dispense d'assiduité - par là, il est entendu que l'étudiant bénéficie d'une dispense de présence au niveau des enseignements en fonction des contraintes liées à certaines activités (représentations, compétitions, obligations liées aux mandats, convocations, etc.)

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, visitez [la page dédiée](#) sur

marques, brevets, dessins et modèles de l'entreprise. Ils participent aux négociations avec les partenaires de l'entreprise, et combattent la contrefaçon.

Les carrières de conseil en propriété industrielle : Ces conseils indépendants sont organisés en profession libérale. Cette profession offre ses services aux inventeurs et entreprises qui innovent en les assistant dans tous les domaines de la propriété intellectuelle. Les principaux clients des conseils sont les PME. Les grandes entreprises utilisent aussi leurs services à titre complémentaire. C'est une profession réglementée, il est notamment nécessaire de passer un examen de qualification français ou européen.

♦ **Le secteur public :**

L'octroi de droits de propriété industrielle nécessite l'intervention de la puissance publique. Les organisations internationales participent à l'harmonisation du droit, ainsi qu'à la création de véritables instruments internationaux et communautaires. Pour ces raisons, le secteur public offre de multiples débouchés aux spécialistes de propriété industrielle. À titre d'exemple on peut citer :

– *En France*

- Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)

– *À l'étranger*

- Office Européen des Brevets (OEB)
- Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

le site du CEIPI.

Contacts

Responsable pédagogique

- [Yann Basire](#)

Autres contacts

Scolarité du CEIPI:

[E-mail](#)

[Standard téléphonique](#)

Les + de la formation

Le CEIPI propose un enseignement accéléré qui répond à une double exigence : offrir un enseignement en alternance, théorique et pratique, aux personnes confirmées dans la profession de la propriété industrielle.

Les enseignements se déroulent sous une forme hybride, au choix de l'étudiant: formation en présentiel (à Strasbourg) ou à distance.

Constituant une formation en alternance, les journées de cours dispensées par le CEIPI doivent impérativement être relayées par une pratique professionnelle d'un niveau suffisant.

Compte tenu de la charge de travail, il n'est pas possible de s'inscrire, la même année, au module "brevets d'invention" et au module "marques, dessins et modèles".

Critères de recrutement

L'admission dans ce diplôme se fait sur dossier.

Candidater

Les candidats doivent compléter un formulaire de pré-inscription en ligne accessible [via ce lien](#).

Campagne de candidatures 2024-2025: du 20 mai au 8 septembre 2024

Prérequis obligatoires

Ce diplôme étant indispensable pour se présenter à l'examen professionnel de qualification en vue de devenir conseils en propriété industrielle, le CEIPI a donc introduit dans ses pré-requis l'obligation mentionnée au 1° de l'article R. 421-1 du Code de la propriété intellectuelle; de ce fait les candidats doivent avoir validé un M1 de sciences, de droit privé, de sciences de gestion ou être titulaire d'un des diplômes mentionnés à l'article 1 de l'arrêté du 23 septembre 2004 (modifié) portant application des dispositions des articles R. 421-1, R. 421-2 et R. 421-5 à R. 421-8 du Code de la propriété intellectuelle.

Le Bureau du Conseil d'Administration peut prononcer l'admission sur dossier de candidats non titulaires d'un des diplômes visés par l'arrêté du 23 septembre 2004, dans la mesure où ces diplômes sont jugés équivalents et sous réserve que les candidats justifient d'une formation professionnelle antérieure suffisante dans le domaine de la propriété industrielle, en France ou à l'étranger.

Les étudiants doivent avoir une connaissance suffisante de la langue anglaise pour comprendre aisément les textes techniques correspondants à leur spécialité.

Pour une admission en cycle accéléré, les candidats doivent en outre justifier d'une année d'ancienneté dans le domaine de la propriété industrielle à la date de clôture des dépôts des dossiers d'inscription. Chaque employeur devra remplir un certificat portant sur les modalités d'exercice de l'activité professionnelle.

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend les enseignants-chercheurs du CEIPI et des professionnels du secteur de la propriété intellectuelle. Des représentants des principales associations et ordres professionnels de ce secteur sont également appelés à compléter l'équipe pédagogique.

La liste complète des intervenants est disponible sur la page du diplôme [sur le site du CEIPI](#)

Programme des enseignements

Diplôme d'études internationales de la propriété industrielle - option "marques, dessins et modèles" - cycle accéléré

Diplôme d'études internationales de la propriété industrielle - option "marques, dessins et modèles" - cycle accéléré				
	CM	TD	TP	CI
Droit international et droits étrangers	-	-	-	-
Introduction aux conventions internationales	3h	-	-	-
Conventions internationales marques dessins et modèles	8h	-	-	-
Droit des marques	-	-	-	-
Droit français et européen des marques	44h	-	-	-
Procédure	11h	-	-	-
Séminaires pratiques droit des marques	32h	-	-	-
Indications géographiques	7h	-	-	-
Noms de domaine	8h	-	-	-
Droit d'auteur	-	-	-	-
Droit d'auteur	23h	-	-	-
Droit français et européen des dessins et modèles industriels	-	-	-	-
Droit français et européen des dessins et modèles industriels	32h	-	-	-
Exploitation des marques, dessins et modèles	-	-	-	-
Contentieux de la propriété intellectuelle	7h	-	-	-
Concurrence déloyale	4h	-	-	-
Contrat d'exploitation des droits de propriété intellectuelle	7h	-	-	-
Pratique professionnelle : déontologie	-	-	-	-
Déontologie	4h	-	-	-